



ARIEGE PYRÉNÉES

Mairie de Gourbit  
09400

☎ 05 61 05 16 14  
Fax 05 61 65 61 49

*courriel* : commune.gourbit@wanadoo.fr  
*Site* : www.monclocher.com

# Compte rendu du conseil municipal du 20 juin 2014

---

Sont présents : TEYCHENNÉ Francis, DEDIEU Michel, DEFFARGES Bernard, GUIMONT Yves, MASMEJEAN Marianne, VIDAL Max.

Absent : GALY Alain,

MASMEJEAN Marianne est nommée secrétaire de séance.  
Le quorum est atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Monsieur le Maire ouvre la séance

➤ **désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs du 28 septembre 2014**

Vu le décret n°2014-532 du 26 mai 2014 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs du 28 septembre 2014,  
Vu la circulaire préfectorale NOR/INTA/ 1411886C du 2 juin 2014 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs,  
Vu l'arrêté Préfectoral du 5 juin 2014 déterminant le nombre de délégués titulaires et suppléants par commune ainsi que le mode de scrutin applicable,  
Vu l'élection du délégué titulaire et des trois délégués suppléants en séance du conseil municipal du 20 juin 2014, les résultats des élections sont :

- M. TEYCHENNÉ Francis est proclamé élu en qualité de délégué titulaire pour les élections sénatoriales.
- M. Bernard DEFFARGES, Michel DEDIEU et Vidal Max sont proclamés élus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

➤ **choix entreprise escalier Moulin**

Le Conseil municipal étudie les propositions des trois entreprises ayant répondu à la demande de devis concernant la confection d'un escalier extérieur pour le Moulin et note les offres faites.

- Entreprise DUILHÉ 5 638.98€ HT
- Entreprise SAS 2EI 6 600.00€ HT
- Association VVM 4 350.00€ TTC

Monsieur Bernard DEFFARGES, Président de VVM ne prend pas part au vote. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **Décide** à l'unanimité, de retenir l'association VVM qui est la moins disante pour un montant de 4350.00€ TTC et **autorise** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ces travaux

### ➤ Délibération modificatrice des taux des taxes d'imposition pour 2014

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal la nécessité de modifier la délibération du 29 avril 2014, une erreur s'étant produite lors de la frappe concernant le taux de Foncier Non Bâti. Ainsi, il fallait lire **121.88 %** au lieu de **121.28%**. Monsieur le Maire expose donc les taux actuels qui sont de **7.80 %** pour la taxe d'habitation, **15.57 %** pour la taxe foncière sur le bâti et **121.88 %** pour la taxe foncière du non bâti.

### ➤ échange RASCOL/Commune

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'échange de terrains porté par Monsieur Jean-Christophe RASCOL avec la commune de Gourbit qui a déjà fait l'objet d'un examen avec accord de principe et confirmé par courrier le 8 février 2014 par les parties.

Avant l'exposé des modifications, Monsieur le Maire rappelle que la conseillère Marianne MASMEJEAN partie prenante au projet ne prend pas part au vote.

La commune porte intérêt à l'échange pour deux raisons essentielles :

- En récupérant entre autres les parcelles cadastrées A1869 et A1868 déjà préalablement aménagées par Monsieur RASCOL, au lieu-dit Cardet, il sera possible de créer une aire de stationnement pour régulariser et sécuriser la circulation et le stationnement anarchique sur la route d'Artax très fréquentée par les randonneurs, les pêcheurs...
- Les parcelles communales mises à disposition de Monsieur RASCOL permettent à ce dernier de constituer un ensemble de terres agricoles nécessaires pour pérenniser son exploitation.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, **décide** d'accepter l'échange proposé par Monsieur Jean-Christophe RASCOL tel qu'énoncé ci-dessus et **charge** Monsieur le Maire de faire les démarches nécessaires devant notaire à frais partagés.

### ➤ Questions diverses

- Monsieur le Maire informe le conseil de la composition de la Commission Communal des Impôts Directs (CCID) pour l'année 2014
- Monsieur le Maire informe les membres du conseil du projet de centrale électrique sur le ruisseau d'Artax.
- Monsieur le Maire donne des informations concernant le SMECTOM
- Monsieur le Maire donne des informations concernant la Forêt et l'indivis de la Montagne

Fin du Conseil Municipal vers 20h00.